



En raison de la propagation de la Covid-19, la Municipalité de la Commune de Montmorin, en concertation avec le CCAS a décidé de ne pas organiser le repas de Noël annuel réservé à nos aînés.

Un colis gourmand sera attribué à chaque bénéficiaire et distribué à domicile avant Noël 2020.

Merci de votre compréhension, et surtout « Prenez bien soin de vous »

